

Répertoire national des certifications professionnelles

Licence Professionnelle - Agronomie (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP30043

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 118 : Sciences de la vie
- 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
- 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Picardie Jules Verne - Amiens	-	http://www.u-picardie.fr (http://www.u-picardie.fr)
Université des Antilles	-	http://www.univ-antilles.fr (http://www.univ-antilles.fr)
Université de Bordeaux	-	http://www.u-bordeaux.fr (http://www.u-bordeaux.fr)
Université de Bretagne Occidentale - Brest	-	http://www.univ-brest.fr (http://www.univ-brest.fr)

Université de Bourgogne - Dijon	-	http://www.u-bourgogne.fr (http://www.u-bourgogne.fr)
Université de la Réunion	-	http://www.univ-reunion.fr (http://www.univ-reunion.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université de Montpellier	-	http://www.umontpellier.fr (http://www.umontpellier.fr)
Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier SupAgro)	-	http://www.supagro.fr (http://www.supagro.fr)
Université de Poitiers	-	http://www.univ-poitiers.fr (http://www.univ-poitiers.fr)
Université de Rennes 1	-	http://www.univ-rennes1.fr (http://www.univ-rennes1.fr)
Université Paul Sabatier - Toulouse 3	-	http://www.ups-tlse.fr (http://www.ups-tlse.fr)
Université Clermont Auvergne	-	http://www.uca.fr (http://www.uca.fr)
Université de Rouen	-	http://www.univ-rouen.fr (http://www.univ-rouen.fr)
UNIVERSITE DE NANTES	-	https://www.univ-nantes.fr/ (https://www.univ-nantes.fr/)
UNIVERSITE D'ANGERS	-	https://www.univ-angers.fr/ (https://www.univ-angers.fr/)
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	-	https://www.univ-grenoble-alpes.fr/ (https://www.univ-grenoble-alpes.fr/)
UNIVERSI AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLU	-	https://univ-avignon.fr/ (https://univ-avignon.fr/)
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	-	https://www.univ-smb.fr/ (https://www.univ-smb.fr/)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Participation à la gestion technique et administrative d'exploitations agricoles
- Appui, conseil technico-économique en entreprises agricoles
- Rédaction mise en œuvre, de cahiers des charges pour des groupements de producteurs
- Accompagnement, conduite de projet dans le domaine de la valorisation des produits, du développement durable des territoires agricoles
- Elaboration de diagnostics agro-environnementaux, évaluation des pratiques agricoles
- Application des pratiques phytosanitaires dans le cadre de la production raisonnée
- Mise en place de protocoles expérimentaux d'amélioration des cultures
- Sensibilisation et formation des agriculteurs aux concepts d'agriculture raisonnée
- Activité technico-commerciale dans le secteur de l'agrofourmiture
- Mise en place de démarches qualité, de mesures de protection de l'environnement (eaux, sols, biodiversité)
- Application des dispositions réglementaires du secteur, des règles de sécurité et d'hygiène

Compétences attestées :

- Caractériser le fonctionnement d'une exploitation agricole dans ses dimensions techniques, économiques et humaines
- Maîtriser les pratiques culturales, les techniques agronomiques dans une optique de développement durable
- Diagnostiquer un écosystème en zone rurale (analyser, interpréter et restituer les résultats)
- Réaliser des opérations de contrôle ou de diagnostic d'installation agricoles
- Appliquer, mettre en œuvre, former à une démarche de développement durable
- Suivre l'évolution de la législation et de la réglementation grâce à des outils de veille
- Elaborer un plan d'action, un cahier des charges
- Maîtriser les techniques de communication et de commercialisation
- Appliquer, mettre en œuvre, former à une démarche de développement durable
- Suivre l'évolution de la législation et de la réglementation grâce à des outils de veille
- Elaborer un plan d'action, un cahier des charges
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour

acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP30043BC01 Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
RNCP30043BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec esprit critique. 	
RNCP30043BC03 Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
RNCP30043BC04 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet 	

	<p>professionnel en fonction d'un contexte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
<p>RNCP30043BC05</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
<p>RNCP30043BC06</p> <p>Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les pratiques culturelles, les techniques agronomiques dans une optique de développement durable • Diagnostiquer un écosystème en zone rurale (analyser, interpréter et restituer les résultats) • Réaliser des opérations de contrôle ou de diagnostic d'installation agricoles 	
<p>RNCP30043BC07</p> <p>Application de la réglementation du secteur en matière de : qualité, hygiène, sécurité et environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer, mettre en œuvre, former à une démarche de développement durable • Suivre l'évolution de la législation et de la réglementation grâce à des outils de veille 	
<p>RNCP30043BC08</p> <p>Gestion et adaptation des processus de production</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un plan d'action, un cahier des charges 	

RNCP30043BC09

Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation

- Maîtriser les techniques de communication et de commercialisation

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- A : Agriculture, sylviculture et pêche

Type d'emplois accessibles :

- Contrôleur de croissance de l'agriculture
- Aide agricole en polyculture
- Technicien en agronomie
- Technico-commercial dans le domaine de l'agrofourriture
- Conseiller en agriculture
- Conseiller de gestion agricole
- Technicien en agriculture biologique
- Assistant technique d'ingénieur de production
- Consultant en ingénierie agricole
- Conseiller technique en agronomie
- Gestionnaires d'espaces agricoles
- Technicien en contrôle phytosanitaire

Code(s) ROME :

- A1301 - Conseil et assistance technique en agriculture
- H2505 - Encadrement d'équipe ou d'atelier en matériaux souples
- A1303 - Ingénierie en agriculture et environnement naturel
- K1802 - Développement local
- A1416 - Polyculture, élevage

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs,

			d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université d'Avignon, arrêté du : 14/08/2019
-	Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 16/09/2014 Université d'Angers, arrêté du : 17/07/2017 Université des Antilles, arrêté du : 02/10/2017 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016 Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université de La Réunion, arrêté du : 24/07/2015 Université de Lorraine, arrêté du : 13/10/2014 Université de Montpellier, arrêté du : 27/07/2015 Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier, arrêté du : 16/11/2017 Université de Poitiers, arrêté du : 25/07/2016 Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017 Université de Strasbourg, arrêté du : 16/01/2017 Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017

-	Université de Nantes, arrêté du : 09/07/2020
-	Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 9/06/2021

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
-------------------------------------	------------

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16301>)